

Marchés publics : comprendre les procédures

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné :

- Chefs d'entreprises et salariés du bâtiment

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Maîtriser les calculs mathématiques de base

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Formation présentielle alternant apports théoriques et partage d'expériences et exemples pratiques
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :

- Maîtriser les différentes étapes permettant de se positionner sur les appels d'offres publics
- Connaître les éléments constitutifs d'un dossier de candidature.

Programme :

■ Identifier les différents partenaires des marchés publics du secteur bâtiment et les différents modes de passation

- Le maître d'ouvrage
- Les maîtres d'œuvre
- Le bureau de contrôle
- Le coordinateur SPS
- Les bureaux d'études
- Les entreprises
- Appel à candidature
- Appel d'offre ouvert et restreint
- Marchés négociés.

■ Réunir les pièces administratives et techniques et constituer le dossier de candidature (spécifique bâtiment)

- La procédure de la double enveloppe
- La déclaration du candidat
- Les attestations sociales et fiscales
- Les références, les qualifications
- Les assurances
- L'acte d'engagement
- Le cahier des clauses administratives
- Le descriptif quantitatif.

Le + de la formation :

Une journée nécessaire avant de se lancer dans les dossiers d'appels d'offres publics.